

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
COMMUNE D'AJACCIO

Suivant acte reçu par Maître Thomas FORT, Notaire à AJACCIO, le 09 Juin 2021, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions de l'article 2261 du Code Civil concernant :

Madame France BIANCHI, en son vivant retraitée, demeurant à AJACCIO (20000) 2 cours Grandval Née à AJACCIO (20000), le 18 novembre 1934. Divorcée de Monsieur Guy FLAMENCOURT

Depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) :

Elle a possédé, conformément aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, par jonctions des possessions avec sa mère Madame Xavière CASALONGA, en son vivant veuve de Monsieur Jean BIANCHI, demeurant à AJACCIO 12 cours Grandval, née à AJACCIO le 20 décembre 1909 et décédée à AJACCIO le 22 octobre 1990.

Sur la Commune d'Ajaccio (20000) 14 Cours Grandval, dans un ensemble immobilier cadastré section BZ numéro 93 pour 00ha 04a 00ca, le lot numéro 10.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ».

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalites@notaires.fr